

CORSE

## 70 plages accessibles aux personnes à mobilité réduite

LES PARTENAIRES DU DISPOSITIF "UNA PIAGHJA PER TUTTI" ONT RENOUELÉ LEUR ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITÉ DES PLAGES. LANCÉE EN 2022, CETTE DÉMARCHE A PERMIS LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PRÈS DE 70 PLAGES LABELLISÉES ET ENTEND POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT GRÂCE À UNE NOUVELLE CONVENTION, UN SOUTIEN FINANCIER RENFORCÉ ET L'AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS DESTINÉS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

🕒 2 min ▪ Eric Cullieret [ecullieret@corsematin.com](mailto:ecullieret@corsematin.com)



La plage de La Pagode, à Biguglia, bénéficie d'un niveau 4 d'accessibilité. Cela correspond à la présence de tapis, d'un fauteuil de mise à l'eau, de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'une mise à disposition des équipements pendant au moins 120 jours par an. **CHRISTIAN BUFFA**

**D**epuis 2022, le dispositif "Una Piaghja per Tutti" accompagne les communes corses dans l'aménagement de plages accessibles aux personnes à mobilité réduite. La Collectivité de Corse, l'agence du tourisme de

la Corse (ATC), l'agence régionale de santé (ARS), la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes) et l'association Cap Corse Handicap ont signé une nouvelle convention afin de poursuivre cette dynamique.

L'objectif est de continuer à identifier, classer et labelliser les plages inclusives de l'île selon une méthodologie commune. Le dispositif prévoit également le contrôle des installations tout au long de la saison estivale, la coordination de leur promotion et l'accompagnement des collectivités souhaitant développer de nouveaux sites accessibles.

Aujourd'hui, près de 70 plages accessibles et labellisées composent ce réseau régional. Chaque année, elles font l'objet de visites afin de vérifier la qualité des équipements et des services proposés aux usagers.

Un dispositif dont  
le développement  
se poursuit

Les partenaires publics consacrent 44 000 euros au financement des missions assurées par l'association Cap Corse Handicap. Ce soutien permet notamment le contrôle et la labellisation des plages, l'animation du réseau, l'accompagnement des collectivités ainsi que le développement du projet. L'agence du tourisme de la Corse participe également au financement des équipements acquis par les communes et intercommunalités, à hauteur de 80 %.

En 2026, le dispositif poursuit son développement avec sept plages qui atteignent désormais le niveau 4 d'accessibilité, correspondant à la présence de tapis, d'un fauteuil de mise à l'eau, de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'une mise à disposition des équipements pendant au moins 120 jours par an. Sont concernées la plage de La Pagode à Biguglia, les plages de Folelli et Via Luna en Casinca-Castagniccia, les plages du Club nautique de

Sant'Ambroggio et d'Algajola en Balagne, ainsi que la plage de Campomoro à Belvédère.

La convention prévoit également la poursuite de l'animation du bateau inclusif de l'association Cap Corse Handicap entre mai et octobre 2026, avec un objectif de 600 bénéficiaires.

Au-delà de l'accès aux plages, les partenaires présentent "Una Piaghja per Tutti" comme un levier en faveur de l'inclusion, du développement touristique et de l'allongement de la saison balnéaire. Ils soulignent toutefois que la mise à disposition des équipements, encore concentrée sur les mois de juillet et d'août, devra être prolongée afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

